

MORBIDITÉ, MORTALITÉ : problèmes de mesure, facteurs d'évolution, essai de prospective.

Colloque international de Sinaia (2-6 septembre 1996)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Quel isolement durant la vieillesse pour les femmes à l'origine du baby-boom ?

Laurent MARTEL*

Statistique Canada, Ottawa, Canada

Le vieillissement démographique a-t-il comme corollaire une croissance du nombre des individus isolés à la vieillesse ? Cette question, ainsi que celle de la composition du réseau de soutien informel¹ des personnes âgées, a motivé de nombreuses recherches depuis 15 ans, principalement aux États-Unis et en France. Dans un contexte où les gouvernements de la plupart des pays industrialisés, confrontés à la crise de leurs finances publiques, tentent de minimiser la croissance des coûts reliés au vieillissement de leur population et à la santé en mettant de plus en plus à contribution la collectivité et la famille (Gee, 1995; Roussel, 1996), le sort réservé aux isolés est aujourd'hui particulièrement préoccupant. Ces individus ne sont-ils pas davantage tributaires du réseau de soutien formel, c'est-à-dire des structures gouvernementales et non-gouvernementales ainsi que des professionnels et para-professionnels de la santé, pour recevoir de l'aide aux âges avancés ?

Les personnes âgées d'aujourd'hui et celles qui arriveront à 65 ans d'ici 2011² ont eu une descendance relativement nombreuse, certaines d'entre elles ayant même engendré le « baby-boom » (période s'étalant de 1946 à 1965 au Canada). Qui plus est, elles auront été les principales bénéficiaires de l'amélioration du niveau de vie et des conditions socio-sanitaires ou des progrès médicaux observés au cours du siècle. Dans ces conditions, n'est-il pas légitime de penser que les « *parents des baby-boomers* » seront particulièrement bien nantis à la vieillesse puisqu'ils pourront compter plus longtemps sur la présence de leur conjoint et de leurs enfants pour leur venir en aide si nécessaire ?

Il n'est cependant pas inutile de vérifier si ces suppositions, généralement fondées sur des moyennes, ne cachent pas certains écarts. Au sein de ces générations, l'isolement se fait-il effectivement plus rare ? Qu'en est-il des individus qui n'ont tout simplement jamais eu d'enfants ? Combien sont restés célibataires ? Les récents travaux de Gee (1995), sur la situation canadienne, laissent entendre que certains écarts existent toujours aujourd'hui : « (...) *on ne peut en effet supposer que la plupart des personnes très âgées ont des enfants (survivants à 65 ans) qui peuvent s'occuper d'elles, car à l'évidence, près du quart des femmes n'en ont pas.* »

L'objectif de cette recherche est de prendre la mesure de l'isolement au sein des générations de femmes qui ont engendré le « baby-boom » au Canada. L'approche générationnelle est ici privilégiée car il apparaît de plus en plus nécessaire de tenir compte du cycle de vie des individus qui intégreront les âges avancés afin de saisir toutes les conséquences économiques et sociales des changements démographiques actuels. Le vieillissement de la population n'est pas ici considéré dans son ensemble mais plutôt comme un processus de renouvellement des générations qui viennent, tour à tour, remodeler le visage

* Cette recherche, amorcée à Statistique Canada au cours de l'été 1995, a été principalement réalisée à l'Institut National d'Études Démographiques (Paris). L'auteur tient à remercier, outre Statistique Canada et l'INED, Jacques LÉGARE (Université de Montréal), Alain PARANT (INED) et Dr. Leroy O. STONE (Statistique Canada) pour leurs idées et commentaires.

¹ Le réseau de soutien informel d'une personne âgée est composé de sa famille proche (conjoint et enfants) et élargie (frères et sœurs, oncles et tantes, cousins et cousines), ainsi que de ses amis et voisins.

² Pour le Canada, 2011 marque l'année où les premières générations appartenant au baby-boom arriveront au seuil de 65 ans, accélérant du même coup le processus de vieillissement démographique.

de la population âgée. Pour cette raison, la première étape de la recherche consiste dans une identification la plus précise possible des femmes à l'origine du « baby-boom » au Canada.

Par la suite, une estimation de l'isolement horizontal, vertical et total est donnée pour ces générations féminines. La littérature sur le sujet laisse apparaître des lacunes : pour certains auteurs (par exemple, Blum, 1990; Pennec, 1993), l'isolement à la vieillesse s'apprécie par l'absence de conjoint (isolement horizontal) et d'enfants (isolement vertical). On s'attache alors davantage à l'entourage familial des individus. Mais une personne âgée vivant avec ses frères ou soeurs ou avec d'autres personnes, apparentées (cousins par exemple) ou non (amis), doit-elle être considérée comme isolée ?

Pour d'autres, dont beaucoup d'auteurs nord-américains, l'isolement correspond plutôt au fait de vivre seul (Chappel, 1991; Delbès et Gaymu, 1990; Gaymu, 1993; Kaufmann, 1993; Macunovich, Easterlin, Schaeffer et Crimmins, 1995). L'isolement est alors résidentiel. On peut, dans ce cas, se demander si une personne âgée vivant seule mais ayant encore de nombreux enfants et amis pour lui venir en aide peut être considérée comme isolée, surtout si ceux-ci vivent à proximité...

D'autres critères, par exemple la situation géographique ou la fréquence des activités sociales, peuvent être utilisés pour définir l'isolement. Mais très peu d'auteurs se sont attachés à définir un indicateur d'isolement plus global combinant plusieurs de ces critères. Quelques uns ont toutefois cherché à évaluer l'isolement des personnes âgées à partir de plusieurs variables relatives à leur entourage³ familial et à leur mode de vie⁴. Ainsi, Martel (1995) a montré qu'environ 8% des personnes âgées au Québec en 1991 vivaient seules et n'avaient aucun enfant survivant. Selon Marcil-Gratton et Légaré (1992), cette situation dans la vieillesse correspond à celle où la fréquence des activités sociales des individus est la plus faible. L'indicateur tenant compte du mode de vie et des enfants survivants devient donc intéressant puisqu'il rend compte d'un isolement, non seulement « démographique » mais aussi social, qui se rapproche de la solitude.

Une distinction doit toutefois être faite entre isolement et solitude. L'isolement, même s'il est difficile à cerner, correspond davantage à une réalité objectivable. La solitude, sentiment subjectif, se définit plutôt comme l'absence douloureuse de liens pouvant déboucher sur des pathologies et relève du domaine de la psychologie. Même si les personnes isolées ressentent plus souvent des sentiments de solitude que les autres, les deux concepts ne sont pas automatiquement liés (Hannoun, 1991). Les individus en mauvaise santé ou ayant peu d'amis sont particulièrement exposés à la solitude mais ce sentiment n'est pas obligatoirement associé à l'âge⁵.

Dans la dernière partie de cet article, une évaluation de l'isolement total dans les générations à l'étude sera proposée, qui combine les variables « *mode de vie* » et « *entourage* ». Trois sources de données seront utilisées dans ce travail : l'état civil, les recensements canadiens depuis 1971, ainsi que l'enquête « *Viellissement et Autonomie* » réalisée par Statistique Canada en 1991⁶.

³ Ce vocable désigne les personnes qui entourent habituellement quelqu'un et qui vivent dans sa familiarité. A ce sujet, voir notamment les travaux de Stone (1993).

⁴ La mode de vie est un classement établi selon les liens qui existent entre une personne et les autres membres du ménage.

⁵ Pour plus de détails sur les concepts d'isolement et de solitude, voir le document de Jean-Claude Kaufmann (1993).

⁶ Les pensionnaires d'établissements d'hébergement ont été exclus de l'échantillon, au même titre que les membres à plein temps des forces armées canadiennes, que les personnes vivant dans les réserves indiennes ainsi que les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Au total, ces personnes représentent environ 4% de la population cible de l'enquête.

1 - Qui sont les mères des « baby-boomers » ?

Dans un premier temps, il importe d'identifier avec précision les générations de femmes à l'origine du « baby-boom ». Cette période, étalée sur vingt ans (1946 à 1965) au Canada, constitue une rupture importante dans l'équilibre de la population puisque durant ces années, les naissances ont été largement supérieures à ce que la tendance séculaire pouvait laisser présager (figure 1).

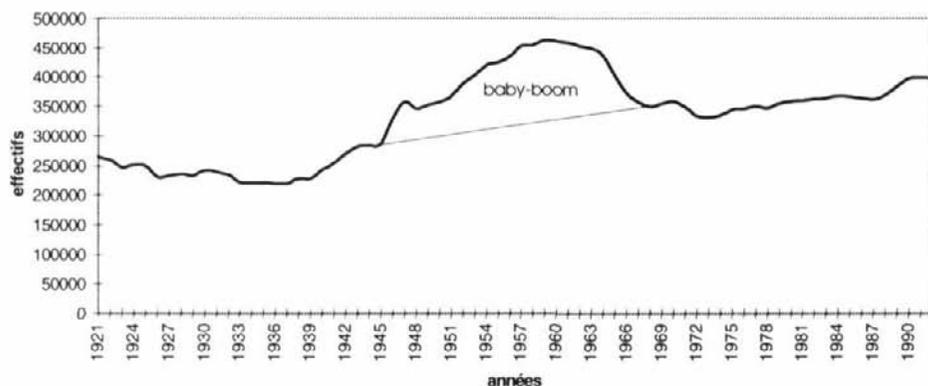


FIGURE 1 : NAISSANCES AU CANADA, 1921-1992 (SOURCE : ÉTAT CIVIL CANADIEN).

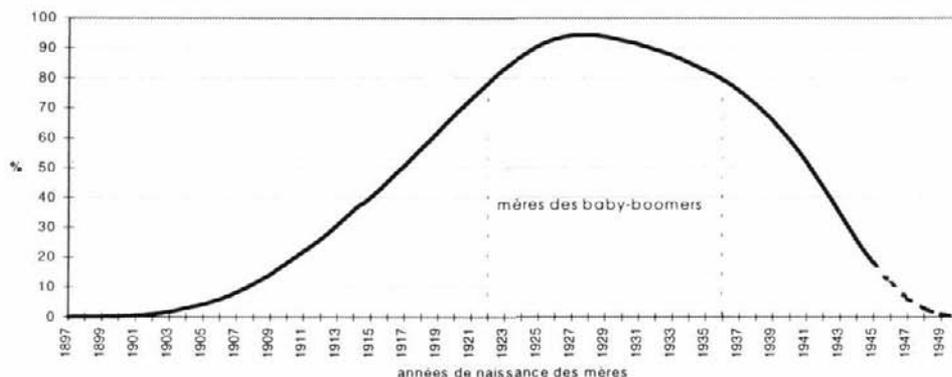
Si la période du « baby-boom » se définit assez précisément, comment identifier avec la même exactitude quelles mères sont à l'origine de ce surplus de naissances ? Une première approximation grossière peut être obtenue en utilisant l'âge moyen à la maternité au cours du « baby-boom ». Dans la plupart des articles rencontrés, l'identification de la génération des parents des « baby-boomers » se fait selon cette méthode (voir Giordano, 1988 par exemple).

Une meilleure approximation est obtenue en transformant des données transversales en données longitudinales. Il est en effet possible, à l'aide des naissances par âge de la mère enregistrées dans l'état civil canadien, de reconstituer l'histoire féconde de chacune des générations de mères nées entre le début du siècle et aujourd'hui⁷. Une fois cette histoire féconde reconstituée, on détermine, pour chacune des générations féminines, la proportion de leurs naissances survenues au cours de la période du « baby-boom ».

En choisissant un seuil minimum, par exemple 80%, il est possible d'identifier plus précisément quelles sont les mères des « baby-boomers ». La figure 2 présente, pour les générations féminines 1897-1950, la proportion de leurs naissances survenues au cours de la période du « baby-boom ».

Le choix du seuil reste, dans l'absolu, arbitraire mais il rend compte d'une certaine logique. Le seuil de 50% semble, intuitivement, trop peu élevé : une femme ayant eu deux enfants, dont un au cours du « baby-boom », peut-elle être incluse dans la génération des femmes qui l'ont engendré (tableau 1) ? À l'opposé, un seuil de 90% semble trop restrictif : attribuer à huit générations un « baby-boom » qui a duré 20 ans est une hypothèse peu réaliste.

⁷ On a considéré, dans cette recherche, que la période féconde des femmes s'étale entre 15 et 49 ans.



Note : les femmes nées après 1946 n'ont pas encore entièrement terminé leur vie reproductive (ligne pointillée).

FIGURE 2 : PROPORTION DE BABY-BOOMERS PARMI LA DESCENDANCE FINALE DES GÉNÉRATIONS DE MÈRES, CANADA.

Évidemment, le seuil retenu se doit d'être le plus élevé possible afin de ne retenir que les femmes ayant majoritairement engendré des « baby-boomers ». De ce point de vue (cf. tableau 1), le seuil de 80% semble être un choix raisonnable. Les mères des « baby-boomers » seraient alors nées entre 1922 et 1936. Le « baby-boom », période s'étalant sur 20 ans au Canada, aura donc été engendré par des femmes nées durant un intervalle de 15 ans. C'est un indice de l'intensité de la fécondité de ces femmes. Les sections portant sur l'isolement horizontal et sur l'isolement vertical permettront de montrer si le « baby-boom » est le résultat d'une faible infécondité au sein de ces générations ou plutôt d'une forte fécondité de certaines de ces femmes seulement.

TABLEAU 1 : GÉNÉRATION DES MÈRES DES « BABY-BOOMERS » SELON DIVERS SEUILS

Seuil (%)	Génération concernées	Intervalle (années)
50	1917 - 1941	25
60	1919 - 1940	22
70	1921 - 1938	18
80	1922 - 1936	15
90	1925 - 1932	8

Les générations de femmes à l'origine du « baby-boom » canadien étant cernées avec plus de précision, il s'agit dès lors de montrer dans quelle mesure ces femmes seront exposées à l'isolement une fois parvenues à la vieillesse. Pour des raisons d'exploitation des données de recensements et d'enquêtes, les années de naissances des mères des « baby-boomers » ont été regroupées comme suit : 1922-1926, 1927-1931 et 1932-1936. Ainsi, en 1991, ces femmes constituaient les groupes d'âge 65 - 69 ans, 60 - 64 ans et 55 - 59 ans.

2 - L'isolement horizontal

Ce type d'isolement signifie l'absence du conjoint. Ce dernier constitue le principal bâton de vieillesse des personnes âgées (Shanas, 1979; Johnson et Catalano, 1981; Chappel, 1990; Wolf, 1994). En son absence, seuls les enfants peuvent éventuellement fournir la

même fréquence et le même type d'aide (Shanas, 1979; Bengston, Rosenthal et Burton, 1990; Chappel, 1990).

Le groupe des femmes sans conjoint est assez hétérogène : on y retrouve celles qui n'en ont jamais eu (les célibataires) et celles qui l'ont perdu, pour cause de décès (les veuves), de séparation ou de divorce. A priori, les femmes restées célibataires devraient être les moins bien entourées puisque le célibat signifie aussi, le plus souvent, l'absence d'enfants : l'isolement horizontal entraîne, dans ce cas précis, un isolement vertical. La figure 3 montre que cette proportion a progressivement diminué, passant d'environ 10% pour les générations nées au début du siècle à 5,8% en moyenne pour les mères des « baby-boomers »⁸. On peut donc affirmer que l'intensité de la nuptialité fut particulièrement forte au sein de ces générations et que la plupart de ces femmes auront connu l'expérience de la vie en couple durant leur existence.

Le cas des femmes veuves, séparées ou divorcées diffèrent de celui des femmes célibataires, les premières ayant eu une propension plus forte à la maternité. La figure 3, qui combine des résultats observés et anticipés pour la situation matrimoniale des plus jeunes générations, montre que la proportion de veuves, à 65-69 ans, a progressivement diminué entre les générations 1892-96 et 1932-36, passant de 34% à quelque 21%. La réduction de la mortalité permet donc à de plus en plus de femmes de vivre en couple à la vieillesse et, ainsi, de pouvoir compter sur un conjoint en cas d'incapacité ou de handicaps.

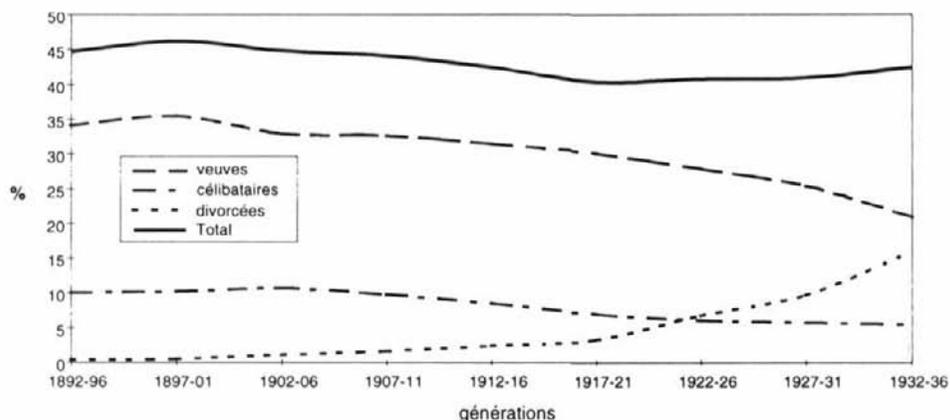


FIGURE 3 : ETAT MATRIMONIAL À 65-69 ANS POUR CERTAINES GÉNÉRATIONS FÉMININES, CANADA
Sources : Recensements canadiens et calculs de l'auteur.

L'élément nouveau - et source potentielle d'isolement - au sein de ces générations est la montée rapide de la séparation et du divorce. Si très peu de femmes nées avant 1922 sont séparées ou divorcées entre 65 et 69 ans (moins de 5%), il en va autrement pour les mères des « baby-boomers » puisqu'on en dénombre le double dès la génération 1922-26. Environ 10% des femmes nées entre 1927 et 1931, et 16% de celles nées entre 1932 et 1936, ne vivront plus avec leur conjoint à 65 ans, ce qui les exposera au risque de la vie en solitaire. De plus, de récentes recherches sur l'assistance que fournissent les enfants de parents divorcés ont clairement montré que cette aide est, très souvent, moins complète et moins assidue que lorsqu'elle s'adresse à un parent veuf (Lawton, 1991; Lye et Nelson, 1993). S'il est difficile d'estimer aujourd'hui quelle sera l'évolution du divorce dans l'avenir

⁸ Toulemon (1995) est parvenu au même constat pour la France, avec pour corollaire une infécondité particulièrement faible parmi les générations 1930 - 1940.

(particulièrement après 65 ans), il n'en demeure pas moins qu'on peut s'attendre à ce qu'il constitue un puissant facteur de croissance du nombre d'isolés et d'isolées (Bartlema et De Jong, 1985 cités par Henripin, 1995; Desplanques, 1996).

En dépit de la forte nuptialité des mères des « baby-boomers » et de l'amélioration des probabilités de survie de leur conjoint, la proportion totale d'isolées reste du même ordre que celle des générations précédentes en raison de l'augmentation du nombre de séparations et de divorces (figure 3). Pour le Canada, on a montré que le remariage de veuves ou de divorcées demeure rare après 65 ans (Dumas et Bélanger, 1996); ces résultats suggèrent que l'isolement horizontal ne tend pas à diminuer au sein des diverses générations se succédant à la vieillesse et que les mères des « baby-boomers » ne sont pas mieux nanties quant à la présence du conjoint, moins en raison de la mortalité que de la séparation ou du divorce.

De récentes études invitent néanmoins à nuancer ces résultats : Marciel-Gratton et Légaré (1988) ont montré que les célibataires et les divorcés pouvaient développer des comportements particuliers afin d'organiser leur vie pour prévenir l'isolement. La séparation et le divorce impliquent-ils une vieillesse solitaire pour les femmes ou bien celles-ci se tournent-elles vers d'autres types de cohabitation ? De même, les célibataires vivent-elles avec d'autres personnes afin de prévenir la solitude ?

TABLEAU 2 : MODE DE VIE DES FEMMES NÉES ENTRE 1922 ET 1936 SELON LEUR ÉTAT MATRIMONIAL, CANADA, 1991 (EN %)

mode de vie ↓	État matrimonial				N
	veuves	célibataires	sép./div.	tout états mat.	
Gén. 1922-26 (65 - 69 ans)					
<i>seule</i>	69,9	75,9	71,0	33,5	629
<i>avec d'autres</i>	30,1	24,1	29,0	13,3	211
TOTAL	100,0	100,0	100,0	46,8*	840
Gén. 1927-31 (60 - 64 ans)					
<i>seule</i>	65,5	73,0	59,9	20,9	413
<i>avec d'autres</i>	34,5	27,0	40,1	11,2	209
TOTAL	100,0	100,0	100,0	32,1*	622
Gén. 1932-36 (55 - 59 ans)					
<i>seule</i>	42,9	72,7	60,6	15,4	263
<i>avec d'autres</i>	57,1	27,3	39,4	12,5	204
TOTAL	100,0	100,0	100,0	27,9*	467

Lecture : 69,9% des veuves âgées de 65 à 69 ans en 1991 (appartenant à la génération 1922-26) vivent seules.

* : Ce total diffère de 100% puisqu'il s'agit de la colonne « tous états matrimoniaux ». Le complément à 100% de ce nombre donne la proportion de femmes vivant encore avec leur conjoint.

Source : Statistique Canada, Enquête Vieillesse et Autonomie, 1991.

Le tableau 2, qui combine la variable « mode de vie » à l'état matrimonial, montre qu'entre 65 et 69 ans, environ trois femmes sur quatre vivent seules, quel que soit leur état matrimonial. Après 80 ans, soit lorsque les risques d'incapacité sont les plus grands, cette proportion demeure sensiblement la même⁹. Nul ne peut dire actuellement si la propension à reformer une union suite à une rupture après 65 ans sera plus importante

⁹ Données non présentées au tableau 2.

parmi les jeunes générations mais tout indique, jusqu'à présent, que la vie en solitaire reste la situation la plus fréquente une fois le conjoint disparu. L'état matrimonial demeure donc un important déterminant du mode de vie adopté par les personnes âgées. La dernière section permettra de vérifier l'hypothèse, explorée par Manucovich, Easterlin, Schaeffer et Crimmins (1995), selon laquelle le nombre d'enfants constitue également un déterminant du mode de vie à la vieillesse.

3 - L'isolement vertical

En l'absence de conjoint, les enfants deviennent fréquemment la principale source de soutien durant la vieillesse, particulièrement les filles (Cantor, 1979; Shanas, 1979; Brody, 1981; Horowitz, 1985; Stone, Cafferata et Sangl, 1987; Chappel, 1992; Martel, 1995; Renaut, 1996). Parce qu'elles sont à l'origine du « baby-boom », les femmes nées entre 1922 et 1936 ont eu une descendance relativement nombreuse : en moyenne 3,5 enfants par femme (figure 4).

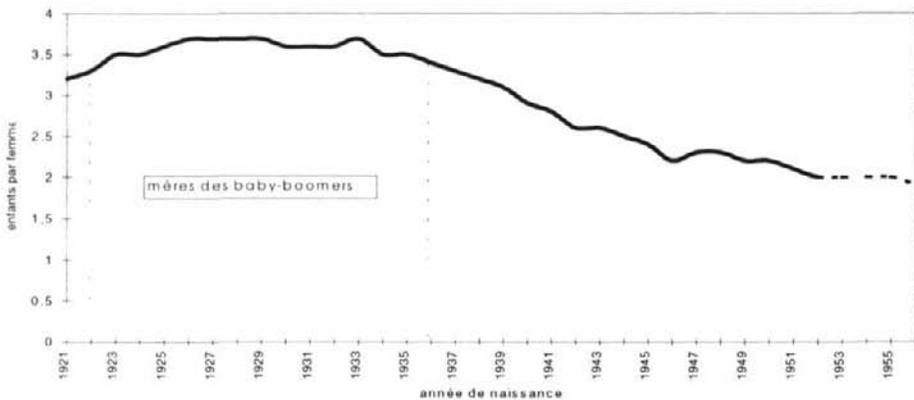


FIGURE 4 : DESCENDANCE FINALE, GÉNÉRATIONS 1921-1951, CANADA

Environ 9% des femmes nées entre 1922 et 1936 sont restées sans enfant, ce qui suggère que la forte descendance finale de ces générations féminines s'explique en partie par le plus grand nombre de celles qui sont devenues mères (tableau 3). À titre de comparaison, environ 13% des femmes nées entre 1912 et 1921 n'ont pas eu d'enfant (16% parmi celles nées avant 1911). Les familles à enfant unique sont également plus rares dans ces générations (environ 9% des femmes nées entre 1922 et 1936, contre 13% en moyenne parmi celles nées avant 1922). Si la proportion des familles à deux enfants est restée stable, autour de 22%, celle des familles de trois et de quatre enfants a fortement augmenté (de respectivement 7 et 5 points de pourcentage). De façon générale, les familles de trois enfants auront été aussi nombreuses que celles de deux enfants au sein des générations de femmes responsables du « baby-boom ».

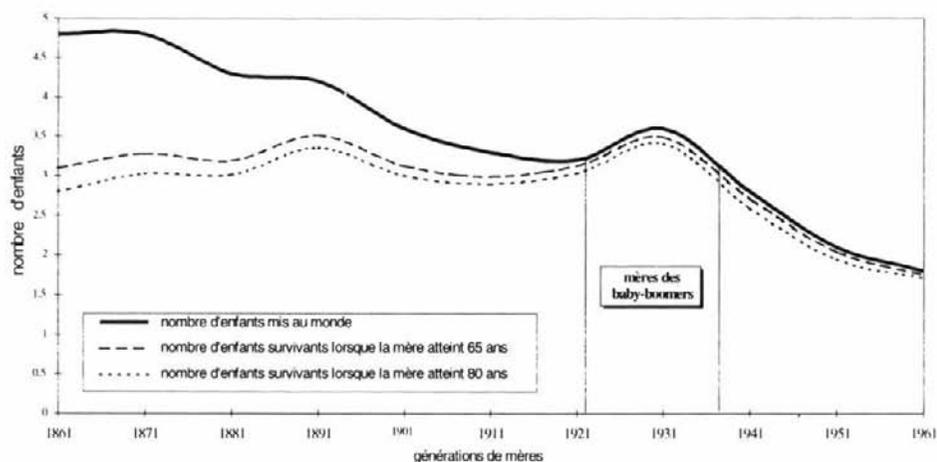
Doit-on conclure que ces femmes auront des enfants autour d'elles pour affronter la vieillesse ? Certains auteurs, dont Wolf (1994), préfèrent utiliser le nombre d'enfants survivants à 65 ans puisque la mortalité des enfants peut venir priver les parents d'une partie de leur descendance avant qu'ils atteignent les âges avancés, c'est-à-dire 65 ou 80 ans (figure 5).

TABLEAU 3 : RÉPARTITION (EN %) DES FEMMES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS MIS AU MONDE, CANADA

enfants mis au monde	gén. 1912-16	gén. 1917-21	gén. 1922-26	gén. 1927-31	gén. 1932-36
0	14,0	11,6	10,0	8,8	7,9
1	14,4	12,6	10,6	9,4	8,7
2	21,8	22,0	21,5	21,1	22,7
3	16,6	18,0	19,4	20,5	23,1
4	11,0	12,4	14,0	15,5	16,3
5	7,0	7,7	8,7	9,6	9,3
6 +	15,2	15,7	15,8	15,1	12,0
nb. Moyen d'enfants	3,10	3,30	3,52	3,66	3,54

Lecture : 10% des femmes âgées de 65 à 69 ans en 1991 (appartenant à la génération 1922-26) n'ont pas eu d'enfants.

Source : Statistique Canada, Recensement 1991 - Le Pays, Fécondité, no. 93-321 au catalogue (tableau 1).



Le nombre d'enfants survivants lorsque la mère atteint 65 ans est obtenu en utilisant la table de mortalité par génération (Bourbeau, Légaré et Émond, 1996) de l'année moyenne approximative de leur naissance. Les probabilités de survie des enfants issus de mères nées en 1951 et en 1961 sont tirées de la table de mortalité du moment de 1991.

FIGURE 5 : NOMBRE D'ENFANTS MIS AU MONDE ET SURVIVANTS À CERTAINS ÂGES DE LA MÈRE, CANADA

Les femmes nées au siècle dernier ont perdu, en moyenne, au moins un enfant entre le moment où ceux-ci sont nés et le moment où elles ont atteint 65 ans. Parvenues à la vieillesse, les mères des « baby-boomers » seront particulièrement bien nanties en terme de présence d'enfants puisque même si elles ont mis au monde moins d'enfants au cours de leur existence que les femmes nées au siècle dernier, elles en ont également moins perdu en raison de la baisse de la mortalité. Ceci signifie qu'à partir des générations des mères des « baby-boomers », l'isolement vertical dépend davantage du nombre de femmes restées infécondes plutôt que de l'éventuelle perte d'enfants au cours de l'existence.

4 - Isolement total

L'isolement total, pour une femme, signifie ici le fait de vivre seule et de ne pas avoir d'enfant. Ces femmes semblent les plus exposées à avoir recours aux services publics d'assistance lorsque survient une limitation d'activité, un handicap ou une incapacité sévère nécessitant l'aide d'autrui puisque certains auteurs ont estimé que les trois quarts de toute l'aide fournie aux personnes vieillissantes proviendrait des seuls conjoints et enfants (Stone, Cafferata et Sangl, 1987; Connidis et McMullin, 1994). Comme mentionné auparavant, ces personnes sont aussi celles qui entretiennent le moins d'activités sociales au quotidien. De plus, il apparaît que la présence de soutien social autour d'un individu réduit ses risques face à la mortalité et à la morbidité (Berkman et Syme, 1979; Berkman, 1985; House et Kahn, 1985; Orth-Gomer et Johnson, 1987).

Le tableau 4 montre qu'en 1991, 33,5% des femmes âgées de 65 à 69 ans (génération 1922-26) vivaient seules et que 6% ne pouvaient pas compter sur la présence d'un conjoint ou d'enfants pour leur venir en aide en cas de perte d'autonomie. La situation la plus courante restait celle où la femme disposait encore de son conjoint et de deux enfants survivants.

TABLEAU 4 : DISTRIBUTION DES MÈRES DES « BABY-BOOMERS » EN FONCTION DE LEUR MODE DE VIE ET DU NOMBRE D'ENFANTS SURVIVANTS, CANADA, 1991

Mode de vie ↓	Enfants survivants							Total
	aucun	1	2	3	4	5	6 et +	
Gén. 1922-26 (65-69 ans)								
<i>vivant seule</i>	6,0	4,7	7,4	5,3	3,3	2,8	4,0	33,5
<i>avec conjoint*</i>	4,7	9,1	14,7	9,8	6,7	3,0	5,2	53,2
<i>avec d'autres</i>	0,8	0,8	2,9	2,6	1,5	1,4	3,3	13,3
TOTAL	11,4	14,6	25,0	17,7	11,5	7,3	12,5	100,0
Gén. 1927-31 (60-64 ans)								
<i>vivant seule</i>	5,6	2,6	4,0	2,9	2,4	1,6	1,8	20,9
<i>avec conjoint*</i>	3,6	5,4	14,7	19,0	8,2	7,3	9,7	67,9
<i>avec d'autres</i>	1,0	0,8	1,8	1,8	1,7	1,0	3,1	11,2
TOTAL	10,2	8,8	20,5	23,7	12,3	9,9	14,6	100,0
Gén. 1932-36 (55-59 ans)								
<i>vivant seule</i>	3,0	2,1	2,6	4,1	2,0	0,5	1,1	15,4
<i>avec conjoint*</i>	4,5	5,6	18,2	16,7	12,4	7,2	7,5	72,1
<i>avec d'autres</i>	0,6	1,4	1,9	3,0	2,6	1,7	1,3	12,5
TOTAL	8,1	9,0	22,7	23,9	17,0	9,3	10,0	100,0

Lecture : 6% des femmes âgées de 65 à 69 ans en 1991 (appartenant à la génération 1922-36) vivent seules et n'ont pas d'enfants survivants.

* : Cette catégorie inclut toutes les femmes ayant déclaré vivre avec leur conjoint, même si elles vivaient avec d'autres au même moment.

Source : Statistique Canada, Enquête Vieillesse et Autonomie, 1991.

La proportion de femmes isolées est encore faible parmi les générations 1927-31 et 1932-36, soit respectivement 5,6% et 3% puisque ces dernières n'ont pas encore atteint l'âge de 65 ans. Afin de montrer dans quelle mesure cette proportion est appelée à croître¹⁰, la figure 6 présente l'évolution de l'isolement total en fonction de l'âge. Cette proportion augmente à chaque âge pour atteindre, à 80 ans, 15% de la population âgée, soit environ une femme sur sept. C'est principalement après 75 ans que l'allure de la courbe s'infléchit vers le haut, suggérant que cet âge constitue un seuil à partir duquel les femmes sont particulièrement exposées au risque de vivre une situation d'isolement. Sachant qu'à cet âge, plus de 30% des femmes vivant seules ont une incapacité quelconque (50% à partir de 80 ans) (Légaré, Carrière et Jenkins, 1995), les autres acteurs du réseau de soutien informel ainsi que ceux du réseau de soutien formel prennent une importance considérable pour ces personnes âgées.

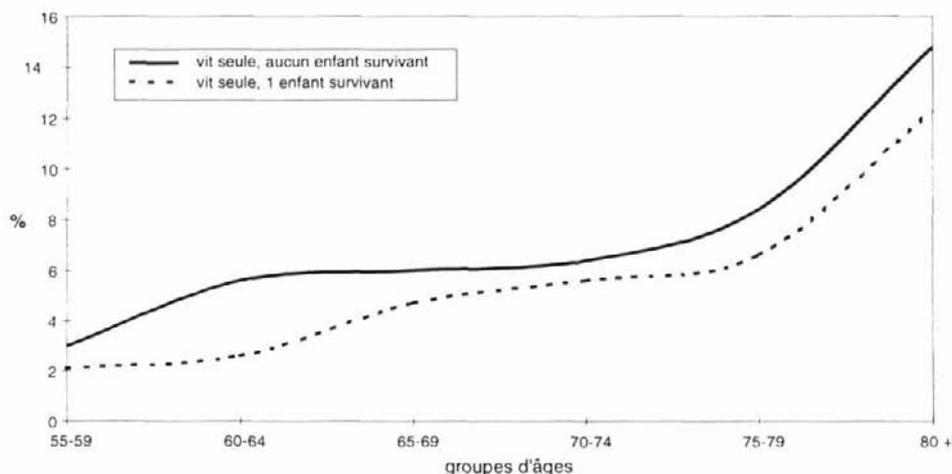


FIGURE 6 : ISOLEMENT TOTAL SELON L'ÂGE, CANADA, 1991

En élargissant la situation dite d'isolement aux femmes qui ne peuvent compter que sur un seul enfant survivant, la proportion d'isolées grimpe à 10,7% dans les générations 1922-26 et est déjà de 8,2% dans le groupe suivant. En vieillissant, les femmes seront également de plus en plus nombreuses à vivre cette situation, surtout lorsqu'elles auront franchi le cap des 75 ans (figure 6). Plus d'une femme sur quatre âgée de 80 ans ou plus vit actuellement seule et ne peut compter, au mieux, que sur la présence d'un seul enfant à ses côtés.

Si le tableau 4 a permis de mettre en évidence l'intensité de l'isolement au sein de la population âgée, il ne permet pas de montrer dans quelle mesure la présence d'enfants peut venir réduire les risques de vivre une telle situation. Dans le modèle familial traditionnel, les enfants prenaient fréquemment en charge le parent âgé survivant à la mort du conjoint; qu'en est-il maintenant? Les femmes des générations à l'étude étant plus fréquemment devenues mères que les autres, doit-on conclure que même en l'absence de conjoint, elles ne seront pas exposées à la vie en solitaire puisque leurs enfants pourront les prendre en charge?

¹⁰ Seule une projection de l'isolement total aurait permis de montrer l'ampleur du phénomène à 65 et à 80 ans pour l'ensemble des mères des « baby-boomers ». Or, de telles projections se sont avérées difficiles à réaliser compte tenu des données disponibles. Si on peut estimer le nombre de femmes qui seront privées de leur conjoint où qui n'auront plus d'enfant autour d'elles, il est beaucoup plus incertain d'évaluer le nombre de ces femmes qui choisiront la vie en solitaire puisque cela relève davantage de choix personnels que de conséquences d'événements démographiques.

Les résultats du tableau 5 permettent d'avancer certaines réponses. En absence de conjoint ou d'enfants survivants, environ quatre femmes sur cinq vivent seules après 65 ans; peu choisissent de partager leur vie avec d'autres individus. La situation demeure la même lorsque les femmes n'ont plus qu'un seul enfant survivant. Par contre, une nette rupture s'opère dès que le nombre d'enfants survivants dépasse deux, sauf pour les deux derniers groupes d'âges (75-79 ans et 80 ans et plus). Dans leur cas précis, il faut certainement y voir un effet de génération : ces femmes ayant vécu leur vingt ans lors de la Deuxième Guerre mondiale, leur fécondité a été inférieure à celle des mères des « baby-boomers ». Tous ces résultats suggèrent que le mode de vie des femmes est influencé par le nombre d'enfants encore vivants autour d'elles.

TABLEAU 5 : MODE DE VIE DES FEMMES NÉES ENTRE 1922 ET 1936 NE VIVANT PLUS AVEC LEUR CONJOINT SELON LE NOMBRE D'ENFANTS SURVIVANTS, CANADA, 1991 (EN %)

mode de vie ↓	nombre d'enfants survivants						
	0	1	2	3	4	5	6 et +
55-59 ans (Gén. 1932-36)							
<i>seule</i>	83,3	59,7	57,9	57,8	41,2	21,0	46,0
<i>avec d'autres</i>	16,7	42,1	42,1	42,2	58,8	79,0	54,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
60-64 ans (Gén. 1927-31)							
<i>seule</i>	84,9	76,1	68,3	62,0	58,8	61,7	35,1
<i>avec d'autres</i>	15,1	23,9	31,7	38,0	41,2	38,3	64,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
65-69 ans (Gén. 1922-26)							
<i>seule</i>	87,7	85,9	71,6	66,0	68,2	65,1	54,0
<i>avec d'autres</i>	12,3	14,1	28,4	34,0	31,8	34,9	46,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
70-74 ans (Gén. 1917-21)							
<i>seule</i>	80,0	89,3	67,8	73,9	70,3	71,1	70,0
<i>avec d'autres</i>	20,0	10,7	32,2	26,1	29,7	28,9	30,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
75-79 ans (Gén. 1912-16)							
<i>seule</i>	77,5	67,6	82,7	80,4	63,4	48,8	69,1
<i>avec d'autres</i>	22,5	32,4	17,3	19,6	36,6	51,2	30,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
80 ans et + (Gén. 1907-11)							
<i>seule</i>	74,0	79,9	76,2	66,2	72,7	53,0	54,4
<i>avec d'autres</i>	26,0	20,1	23,8	33,8	27,3	47,0	45,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 87,7% des femmes âgées entre 65 et 69 ans en 1991 (appartenant à la génération 1922-26) n'ayant aucun enfant survivant vivent seules.

Source : Statistique Canada, Enquête Vieillesse et Autonomie, 1991.

Depuis trois ou quatre décennies, la tendance a clairement été vers une décohabitation entre les générations (Desplanques, 1996) : poussées par un désir d'indépendance plus grand, par une meilleure situation économique et par une meilleure santé, les personnes âgées - particulièrement les femmes - ont eu tendance à vivre seules après la disparition de leur conjoint (Kramarow, 1995). Dans un récent ouvrage sur la famille au Canada, Gee (1995) écrivait d'ailleurs : « *Le changement dont il est probablement le plus question quand on traite de la vie familiale des personnes âgées c'est l'augmentation du nombre de celles qui vivent seules, surtout des femmes.* »

Si l'on peut penser que la tendance se poursuive à long terme, certains travaux incitent néanmoins à la prudence : ainsi, Manucovich, Easterlin, Schaeffer et Crimmins (1995) montraient qu'aux États-Unis, on a récemment pu observer que la proportion de veufs et de veuves âgés de 65-69 ans vivant seuls n'a pas augmenté comme prévu mais a plutôt diminué. Ces individus, appartenant à la génération des parents des « baby-boomers », semblent privilégier davantage la vie avec leurs enfants - parfois étonnamment disponibles puisqu'ils se sont moins mariés et ont fréquemment divorcé - plutôt que la vie en solitaire. S'il reste difficile de prévoir quelles seront les relations des personnes âgées divorcées avec leurs enfants, il n'est pas impossible qu'au Canada, pays où le « baby-boom » fut particulièrement ressenti, la hausse de la vie en solitaire à la vieillesse ralentisse, voire s'arrête, le temps de laisser les parents des « baby-boomers » intégrer les âges avancés. L'analyse des données du recensement canadien de 1996 permettra d'informer ou de confirmer cette hypothèse.

5 - Conclusion

Malgré la réduction de la mortalité, tout indique que les mères des « baby-boomers » ne pourront pas compter davantage que les autres sur la présence de leur conjoint lorsqu'elles accosteront à la vieillesse en raison de la rapide montée de la séparation et du divorce. Qui plus est, on peut s'interroger sur le soutien que fourniront les enfants de parents divorcés; dans ce domaine, il semble que tout dépendra de l'état matrimonial des enfants. D'autres recherches sont nécessaires pour mieux connaître les échanges d'aide entre parents vieillissants et enfants, particulièrement dans le contexte des sociétés vieillissantes et, par conséquent, multigénérationnelles.

Jusqu'à présent, aucun signe ne permet de conclure que l'isolement diminuera au sein des générations à l'origine du « baby-boom ». Il est cependant clair que ces femmes seront plus nombreuses à avoir encore plusieurs enfants autour d'elles lorsqu'elles atteindront les âges très avancés. Dans ce contexte, il est probable que les relations entre parents, enfants et petits-enfants se transforment (Giordano, 1988). Il n'est pas impossible, comme le montrent Manucovich, Easterlin, Schaeffer et Crimmins (1995), que ces femmes vivront plus fréquemment avec un de leurs enfants. L'étude des déterminants de l'isolement aux âges avancés au moyen d'analyses multi-variées, par exemple, permettrait d'identifier avec plus de précision les personnes les plus sujettes à vivre cette situation.

Environ une femme sur dix intègre actuellement la vieillesse sans conjoint et avec une descendance réduite au Canada. Cette proportion est appelée à croître à partir de 2011 au Canada avec l'entrée dans la vieillesse des « baby-boomers » qui auront eu moins d'enfants et connu plus fréquemment le divorce. Doit-on alors penser que le vieillissement démographique s'accompagnera d'une hausse importante de la proportion d'isolés qui, en cas d'incapacités ou de handicaps, seront dépendants des structures d'assistance formelles ? La prudence s'impose puisque l'apparition de ces nouveaux comportements entraîne une extension du réseau de soutien informel des individus ainsi qu'une revalorisation de certains acteurs de ce réseau. Ainsi, les petits-enfants ou les amis, à condition pour ces derniers qu'ils soient en bonne santé, pourraient devenir des sources d'aide plus importantes que ce que les études réalisées à ce jour ont laissé entendre.

BIBLIOGRAPHIE

- BENGSTON, V.L.; ROSENTHAL, C. et L. BURTON, 1990 - « Families and Aging : Diversity and Heterogeneity » in BINSTOCK, R.H. et L.K. GEORGE (eds.), *Handbook of Aging and the Social Sciences* (3d ed.), San Diego, Calif. : Academic Press.
- BERKMAN, L.F. et L. SYME, 1979 - « Social Networks, Host Resistance, and Mortality : A Nine-Year Follow-Up Study of Alameda County Residents », *American Journal of Epidemiology*, 109, pp. 186-204.
- BERKMAN, L.F., 1985 - « The Relationship of Social Networks and Social Support to Morbidity and Mortality » in COHEN, S. et S.L. SYME (eds.), *Social Support and Health*, New York : Academy Press, pp. 241-262.
- BLUM, A., 1990 - « L'isolement des personnes âgées : réalités et pratiques » dans *Populations âgées et révolution grise - Chaire Quételet 1986*, dirigé par M. Loriaux, D. Rémy et E. Vilquin, Louvain-la-Neuve, Institut de démographie, Université Catholique de Louvain, pp. 419-431.
- BOURBEAU, R., LÉGARÉ, J. et V. EMOND, 1996 - *Nouvelles tables de mortalité par générations pour le Canada et le Québec*, Montréal, Groupe de recherche sur la démographie québécoise, Document de recherche (à paraître).
- BRODY, E.M., 1981 - « Women in the Middle and Family Help to Older People », *The Gerontologist*, 25, pp. 19-29.
- CANTOR, M.H., 1979 - « Neighbors and Friends : An Overlooked Resource in the Informal Support System », *Research on Aging*, 1, pp. 434-463.
- CHAPPEL, N.L., 1990 - « Aging and Social Care » in BINSTOCK, R.H. et L.K. GEORGE (eds.), *Handbook of Aging and the Social Sciences* (3d ed.), San Diego, Calif. : Academic Press.
- CHAPPEL, N.L., 1991 - « Living Arrangements and Sources of Caregiving », *Journal of Gerontology : Social Sciences*, 46, pp. 51-58.
- CHAPPEL, N.L., 1992 - *Social Support and Aging*, Toronto and Vancouver, Butterworths Eds, 104 p.
- CONNIDIS, I. A. et J. A. McMULLIN, 1994 - « Social Support in Older Age : Assessing the Impact of Marital and Parent Status », *Canadian Journal on Aging / La Revue canadienne du vieillissement*, Vo. 13, no 4, pp. 510-527.
- DELBÈS, C. et J. GAYMU, 1990 - « Croissance du nombre des isolés en France : d'hier à demain », *Espace, Populations, Sociétés*, 1, pp. 43-58.
- DESPLANQUES, G., 1996 - « La situation familiale des personnes âgées » dans *Données sociales 1996 - La société française*, INSEE, pp. 303-309.
- DUMAS, J. et A. BÉLANGER, 1996 - *Rapport sur l'état de la population du Canada 1995 - La conjoncture démographique*, Statistique Canada, no 91-209F au catalogue, 199 p.
- GAYMU, J., 1993 - « Avoir 60 ans ou plus en France en 1990 », *Population*, 6, pp. 1871-1910.
- GEE, E.M., 1995 - « Situation familiale des personnes d'âge mûr » dans BEAUJOT, R., *La famille au long de la vie*, Statistique Canada, pp. 83-122.
- GIORDANO, J. A., 1988 - « Parents of the Baby-Boomers : A New Generation of Young-Old », *Family Relations*, Vol. 37, no 4, pp. 411-414.
- HANNOUN, M., 1991 - *Nos solitudes*, Paris, Le Seuil.
- HENRIPIN, J., 1995 - « Vieillesse de la population : inconvénients et adaptation », *Population*, no 6, pp. 1593-1609.
- HOROWITZ, A., 1985 - « Sons and Daughters as Caregivers to Older Parents : Differences in Role Performance and Consequences », *The Gerontologist*, 25 (6), pp. 612-617.

- HOUSE, J.S. et R.L. KAHN, 1985 - « Measures and Concepts of Social Support » in COHEN, S. et S.L. SYME (eds.), *Social Support and Health*, New York : Academy Press.
- JOHNSON, C.L. et R.W. CATALANO, 1981 - « Childless Elderly and Their Family Supports », *The Gerontologist*, 21 (6), pp. 610-618.
- KAUFMANN, J.C., 1993 - *Célibat, ménages d'une personne, isolement, solitude - Un état de savoirs*, Bruxelles, Commission des Communautés Européennes, Direction Générale V, 227 p.
- KRAMAROV, E. A., 1995 - « The Elderly Who Live Alone in the United States : Historical Perspectives on Household Change », *Demography*, Vol. 32, no 3, pp. 335-352.
- LAWTON, L., 1991 - « Attitudes Toward Reciprocity : Childhood Experience Versus Contemporary Status ». Paper presented at the Annual Meeting of the Population Association of America, March 21-23, Washington D.C.
- LÉGARÉ, J.; CARRIÈRE, Y. et E. JENKINS, 1995 - *Le vieillissement de la population et son impact sur les besoins en soins et services socio-sanitaires*, Rapport de recherche soumis au Conseil Québécois de la recherche sociale, Groupe de Recherche sur la Démographie Québécoise (GRDQ), Université de Montréal, Février, 173 p.
- LYE, D.N. et A. NELSON, 1993 - « Arrangements and Attitudes Toward Intergenerational Support ». Paper presented at the Annual Meeting of the Population Association of America, April 1-3, Cincinnati, OH.
- MANUCOVICH, D.J.; EASTERLIN, R.A.; SCHAEFFER, C.M. et E. M. CRIMMINS, 1995 - « Echoes of the Baby-Boom and Bust : Recent and Prospective Changes in Living Alone among Elderly Widows in the United States », *Demography*, Vol. 32, no. 1, pp. 17-28.
- MARCIL-GRATTON, N. et J. LÉGARÉ avec la collaboration de P.-M. HUOT, 1988 - « Support Networks Surrounding Future Older People : What We May Expect From Family Support? », Rapport de recherche soumis au secrétariat de l'Étude de l'évolution démographique et de son incidence sur la politique économique et sociale, Santé et Bien-Etre Canada, 26 p.
- MARCIL-GRATTON, N. et J. LÉGARÉ, 1992 - « Will Reduced Fertility Lead to Greater Isolation in Old Age for Tomorrow's Elderly? », *Canadian Journal on Aging / La revue canadienne du vieillissement*, vol. 11, no. 1, pp. 54-71.
- MARTEL, L., 1995 - *L'aide reçue et l'aide fournie par les personnes âgées selon leur entourage*, Rapport de recherche soumis au ministère de la Santé et des Services Sociaux, Gouvernement du Québec, 65 p.
- ORTH-GOMER, K. et J.B. JOHNSON, 1987 - « Social Network Interaction and Mortality. A Six Year Follow-Up Study of a Random Sample of the Swedish Population », *Journal of Chronic Disease*, 40 (10), pp. 949-957.
- PENNEC, S., 1993 - « Le passage à la retraite d'une génération féminine : une projection par simulation individuelle », *Population*, 3, pp. 655-682.
- RENAUT, S., 1996 - « Parents âgés et solidarité familiale » dans *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, AIDELF, no. 7, pp. 549-560.
- ROUSSEL, L., 1996 - « La solidarité intergénérationnelle - Essai de prospectives » dans *Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes*, AIDELF, no. 7, pp. 589-601.
- SHANAS, E., 1979 - « The Family as a Social Support System in Old Age », *The Gerontologist*, 19 (2), pp. 169-174.
- STONE, R.I.; CAFFEPATA, G.L. et J. SANGL, 1987 - « Caregivers of the Frail Elderly : A National Profile », *The Gerontologist*, 27, pp. 616-626.

- STONE, L.O., 1993 - « Social Consequences of Population Ageing : The Human Support Systems Dimension » dans *International Population Conference, Montreal, 1993*, International Union for the Scientific Study of Population, Vol. 3, pp. 25-35.
- TOULEMON, L., 1995 - « Très peu de couples restent volontairement sans enfants », *Population*, 4-5, pp. 1079-1110.
- WOLF, D.A., 1994 - « The Elderly and Their Kin : Patterns of Availability and Access » in MARTIN, L.G. et S.H. PRESTON, *Demography of Aging*, National Academy Press, Washington D.C., pp. 146-194.